COMITE REGIONAL REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR F.F.C ASSURANCES/DROITS/PRIX Coureurs ROUTE – PISTE EPREUVES INTERREGIONALES 2020

CATEGORIE	Ecole de	Minime	Minime	Féminines	Pass'C	Cyclo	Rando	Gentleman	3	1.2.3	1	Piste
	Cyclisme	&	ou	Juniors				Animation	3.J	1.2.3.J	1.2.	
	(Pr.Po.pu.Bj)	Cadet	Cadet	Séniors		Sportive		Gp Chrono	J seuls	1.2.3.J.Op		T.C
										2.3		
										2.3.J		
DROITS	55 €	115€	115 €	120 €	125 €	135 €	125 €	125 €	130 €	155 €	160 €	70€
ASSURANCES	65 €	120 €	120 €	130 €	135 €	160 €	145 €	140 €	140 €	160 €	180 €	80 €
SOUS TOTAL	120 €	235 €	235 €	250 €	260 €	295 €	270 €	265 €	270 €	315 €	340 €	150 €
Prix coureurs	0	0	0	122 €	0	0	0	0	183 €	198 €	305 €	С
				(10 Px)					(10 Px)	(10 Px)	(10 Px)	
TOTAL	120 €	235 €	235 €	372 €	260 €	295 €	270 €	265 €	453 €	513 €	645 €	150 €
												+C

A – En règle générale tarification par journée d'épreuve (Route – Piste)

B - Cas particuliers (Route) consulter le Comité Régional pour tous autres cas

Courses en 2 tronçons (3/3.J/JSeuls)
 Droits et assurances 300 € et 15 Prix 320 € = 670 €
 Courses en 2 tronçons (1.2.3/1.2.3.J.Op / 2/2.3/2.3.j/)
 Droits et assurances 350 € et 15 Prix 405 € = 855 €
 Courses en 2 tronçons (1/1.2/)
 Droits et assurances 400 € et 15 Prix 459 € = 959 €
 (1 seul engagement)
 (1 seul engagement)
 (1 seul engagement)

• Courses à étapes (3/3.J/JSeuls) sur 2 jours avec 1 étape et 2 demi-étapes

Droits et assurances : 570 € / Prix 213 € + 152 € + 152 € + 366 € au général = 1513 € (2 engagements)

• Courses à étapes (1.2.3/2/2.3/2.3.J) sur 2 jours avec 1 étape et 2 demi-étapes :

Droits et assurances : 665 € / Prix 320 € + 183 € + 459 € au général = 1845 € (2 engagements)

Courses à étapes (1/1.2/) sur 2 jours avec 1 étape et 2 demi-étapes

Droits et assurances : 740 € / Prix 320 € + 183 € + 183 € + 459 € au général = 1915 € (2 engagements)

C – PISTE : Prix à l'Omnium – Minimes et Cadets prix facultatifs / J.S 5 Prix 150 € (Paiement sur place)

- D Dans le cas où plusieurs épreuves sont organisées le même jour et sur le même site, par le même organisateur, celui-ci doit régler l'assurance la plus importante + les droits d'organisation pour chaque épreuve.
- E <u>Championnat Régional</u>: A réception des feuilles d'engagements et des résultats, le club organisateur recevra le remboursement de 50% de l'assurance payée initialement.
- F Au dépôt du dossier au Comité Régional, les droits, assurances et prix doivent être réglés
- G A réception de la facture émise par le Comité Régional, relative aux engagements, le club organisateur devra payer celle-ci sous les 8 jours.